



# Le RPI, le CLAE et les cantines scolaires

## Ecoles

Barbazan possède une école où les classes de CE 1 et CE 2 sont présentes.

Les autres classes se trouvent sur les communes de Labroquère pour la maternelle et le CP et à Saint-Bertrand pour le CM 1 et le CM 2.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) regroupe les communes de Barbazan, Luscan, Galié, Seilhan, Labroquère, Valcabrière et Saint-Bertrand de Comminges.

Une cantine est présente sur chaque école. Les repas de Barbazan sont fournis par la cuisine de la Maison de Retraite de Barbazan, à 3.50€ le repas. Les inscriptions obligatoirement se font la veille pour le lendemain par l'achat de tickets au secrétariat de la mairie..

Un Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) est ouvert à Barbazan de 7h20 à 9h00, de 12h00 à 13h30 et de 16h30 à 18h45.

Le transport scolaire au départ du CLAE de Barbazan (bâtiment mairie-école) est à 8h25 via l'école de Saint-Bertrand et l'école de Labroquère, en passant par Burs et les hauts de Labroquère.

## CLAE

Le CLAE propose diverses activités aux enfants durant leurs temps libres : dessin, peinture, poterie, arts plastiques, musique, jeux divers, sport... Sur les temps du midi et du soir, l'équipe prend en compte les idées, les projets de chacun et propose les moyens matériels et l'encadrement adaptés.

Les fiches d'inscription distribuées en début d'année doivent être obligatoirement remplies. Les enfants présents à la cantine doivent être obligatoirement être inscrits au CLAE.

Deux tarifs sont appliqués :

7€ par mois et par enfant avec un quotient familial inférieur à 750

8€ par mois et par enfant avec un quotient familial supérieur à 750

Plusieurs factures seront adressées par année scolaire, le règlement sera remis au directeur du centre.

Informations auprès du directeur du CLAE.

## Cantines scolaires



Chaque école possède un service de cantine.

### **Passage à la semaine de 4 jours**

A compter de la rentrée de septembre 2023, les écoles prennent le rythme de la semaine à 4 jours.

### **Accueil du mercredi**

A compter du 6 septembre 2023, l'accueil des enfants sur le site de Sauveterre sera ouvert de 7h 0 à 18h 0 les mercredis.

Trois lieux d'accueil : Sauveterre, Cierp-Gaud ou Luchon, à la disposition des familles, selon leur préférence, sous la compétence de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises